

Madame la Rectrice, Chancelière des universités de Lorraine

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'école s/c Mesdames et Messieurs les IEN

Nancy, le 6 juin 2013

Objet : Stages de remise à niveau CM1- CM2- session été 2013

2 DOS III

Affaire suivie par Martine MAGUIN:

Téléphone 03.83.93.56.20 Fax 03.83.93.56.99 Courriel : martine.maguin @ac-nancy-metz.fr

4, Rue d'Auxonne CS 74222 54042 Nancy cedex

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00

Accueil téléphonique jusqu'à 17h30

Comme je vous l'annonçais dans mon courrier du 21 mars 2013, les stages de remise à niveau prévus pendant les vacances d'été pourront se dérouler aux dates suivantes :

- . première semaine de juillet : du lundi 8 au vendredi 12 juillet 2013
- . <u>dernière semaine des vacances d'été</u> : du lundi 26 août au vendredi 30 août 2013 (pré-rentrée des enseignants le lundi 2 septembre 2013).

Les modalités organisationnelles sont celles rappelées dans l'écrit précité concernant les stages de la session de printemps.

Comme pour les sessions précédentes, II vous appartient donc de recenser les enseignants volontaires dès à présent. Si le nombre de volontaires dépasse vos besoins, vous en informerez l'I.E.N. de la circonscription en indiquant si la personne est prête à se déplacer pour encadrer un stage sur un autre lieu (il n'est versé aucune indemnité de déplacement aux enseignants participant à ce dispositif).

A rappeler qu'un stage de remise à niveau ne pourra fonctionner dans une école qu'aux conditions suivantes :

- élèves à besoins identifiés inscrits par leurs parents (inscriptions =engagement)
- effectif élèves suffisant, sinon regroupement des élèves d'une même école
- autorisation d'utilisation des locaux

J'insiste sur le nombre suffisant d'élèves, il ne sera pas accepté de stages inférieur à 4 élèves ; il est possible d'inscrire 7 voire 8 élèves pour un stage.

Afin d'organiser au mieux ce dispositif pour les vacances d'été, je vous remercie de compléter le document joint et de le retourner à l'I.E.N. de votre circonscription selon le calendrier ci-après précisé :

- . retour du document à l'I.E.N. pour le 18 juin 2013
- . validation I.E.N. impérativement pour le **21 juin 2013**, retour à l'école pour la mise en application et copie DSDEN 2 DOS III.
- J'ajoute que l'ensemble des documents utilisés à la mise en place des stages sont joints en annexe.

Pour la rectrice, et par délégation, le directeur académique des services de l'éducation nationale, directeur des services départementaux de l'éducation nationale de Meurthe et Moselle signé Philippe PICOCHE